COMMISSION DE L'ARBITRAGE

CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Georges GAILLARD, ancien arbitre du District. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

14EME MIN : INTERRUPTION DES RENCONTRES DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Suite à la réunion du Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué paru, la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'est réunie ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF, pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

Outre la surveillance accrue de certaines rencontres à fort enjeu en y désignant plus d'officiels jusqu'à la fin de la saison, elle a décidé de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes les sanctions prévues au barème disciplinaire pour des voies de fait sur officiel ou blessure grave d'un autre acteur de la rencontre après un acte de brutalité. Cette mesure s'accompagnera d'un retrait de points systématique à l'encontre de l'équipe du ou des fautifs et ce avec effet immédiat.

En guise de « dernier rappel avant sanctions », elle a également décidé que **toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent – à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14e minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violemment agressé lors d'un match de R2 du 27 mars)**. Le ou les arbitres officiels désignés rentreront alors aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé).

Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive.

Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football espère vivement que ces mesures réussiront à apaiser rapidement les rencontres régionales et départementales, surtout en cette période où beaucoup de matchs vont revêtir un enjeu sportif particulier.

A défaut, elle est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre car il est hors de question de « laisser faire ».

Merci de vous associer à cette action pour affirmer votre soutien plein et entier en partageant largement ce message.

> Protocole de la 14ème minute (matchs régionaux du week-end des 9 et 10 avril 2022) :

- L'arbitre officiel du match siffle l'interruption temporaire de la rencontre à la 14ème minute environ à l'occasion d'un arrêt de jeu. Le ou les arbitres officiels rejoignent leur vestiaire.
- Si elles le souhaitent, les équipes peuvent en faire de même ou rester sur le terrain (tout geste de solidarité sera le bienvenu).
- Lorsqu'un délégué officiel est présent, il mentionnera sur son rapport dans les observations diverses le respect de la mise en place de ce protocole et relèvera d'éventuelles manifestations hostiles et/ou bienveillantes.
- Après 5 minutes de délai, l'arbitre reprendra le cours de son match selon l'arrêt de jeu précédant l'interruption de la rencontre.

Télécharger le message : la violence hors-jeu – 6 avril 2022